



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 3 / 0 6 / 2 0 2 5

Dossier complet le : 2 3 / 0 6 / 2 0 2 5

N° d'enregistrement : 2025\_8952

## 1 Intitulé du projet

Réhabilitation du parking de la ZAC de la Vallée des Vignes à Amiens (80).

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

AFUL Vallée des Vignes C/O ACCESSITE

Raison sociale

AFUL

N° SIRET

3 9 4 2 3 2 3 0 0 0 0 0 7 6

Type de société (SA, SCI...)

Association loi 1901 ou assimilé

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

M'Panzu Menga

Prénom(s)

Timeteo

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39°b 41°a	Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise la renaturation écopaysagère d'un parking de 6,2 ha afin d'y favoriser la biodiversité, améliorer le cadre de vie et accompagner la transition écologique. Il s'inscrit dans une logique de réaménagement durable.

Objectifs du projet :

- Favoriser la biodiversité : les plantations réalisées permettront la création de continuités écologiques favorables à l'installation de la faune (oiseaux, insectes, petits mammifères) et aux déplacements de celle-ci via les trames verte et brune mises en place au sein du site.
- Améliorer le cadre de vie : le projet souhaite proposer des espaces conviviaux et pédagogiques (parcours de mobilité douce, aires de détente, modules sportifs, zones de découverte de la nature ou d'horticulture comestible). Ces espaces seront accessibles à tous et contribueront à renforcer le lien entre les usagers et leur environnement.
- Accompagner la transition écologique et la lutte contre le réchauffement climatique : la désimperméabilisation des sols, la revégétalisation et la création d'ilôts de fraîcheurs sont autant de facteurs permettant de revégétaliser l'espace urbain et de lutter contre le réchauffement climatique.

#### 4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de transformer un site artificialisé (parking de ZAC) en un espace conservant sa vocation (parking) mais en y ajoutant une plus value paysagère et écologique notable.

Les travaux nécessaires à la réalisation de cet espace sont les suivants :

- désimperméabilisation des espaces à renaturer (décroustage et dépose des enrobés)
- apport de terres végétales puis plantations ponctuelles de massifs végétalisés (massifs pluristratifiés avec arbres, arbustes, vivaces),
- aménagement local de prairies fleuries
- mise en place d'un verger partagé

Des travaux de VRD seront aussi nécessaires :

- pour la rematérialisation des places de parkings
- pour la réalisation de cheminements perméables et la mise en place d'espaces de détente, sportifs et pédagogiques.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet prévoit des travaux d'aménagement paysager sur un site existant, sans création de nouveaux bâtiments. Les interventions concerneront les espaces extérieurs : parkings, cheminements piétons et zones libres.

Les travaux débiteront par la dépose partielle de revêtements imperméables (type enrobé ou béton) pour permettre la végétalisation des surfaces. Des massifs plantés seront créés, avec des arbres, arbustes et vivaces.

Les parkings seront reconfigurés pour intégrer davantage de végétation tout en maintenant leur capacité. Des cheminements piétons perméables seront réalisés pour améliorer l'accessibilité et limiter le ruissellement.

Le chantier comprendra aussi la mise en place d'espaces de repos, de jeux et de détente, d'un verger partagé, et de modules sportifs. Enfin, un nouvel éclairage extérieur adapté à la faune nocturne sera installé.

Il s'agit de travaux légers, concentrés sur l'espace extérieur, réalisés en plusieurs étapes pour limiter les nuisances.

Aucun bâtiment ne sera démoli dans le cadre de ce projet. Les seuls travaux pouvant être assimilés à de la « démolition » consistent en des déposes localisées de revêtements imperméables (type enrobé ou béton) pour permettre l'aménagement de zones végétalisées. Ces interventions sont limitées, non structurelles, et visent exclusivement à favoriser la renaturation du site.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, le projet fonctionnera principalement comme un espace de stationnement réaménagé de manière écologique, combinant fonctionnalité et intégration paysagère. Les parkings conserveront leur capacité mais seront repensés : les places sont élargies à 4,50 m, partiellement ombragées par des arbres. Des cheminements piétons sécurisés et perméables faciliteront les déplacements.

L'entretien du site s'appuiera sur des pratiques écologiques : pas de produits phytosanitaires, gestion différenciée des espaces verts, suivi des plantations pour assurer leur pérennité et leur rôle dans la lutte contre les îlots de chaleur.

Les autres aménagements (verger partagé, prairies, modules de détente et cheminements) seront également entretenus régulièrement pour garantir la sécurité, la propreté et le confort d'usage pour les visiteurs.

En cas de démantèlement, les impacts resteraient très limités. Les surfaces étant principalement perméables et non scellées, leur dépose serait simple. Les plantations pourraient être supprimées sans opération lourde. Aucun bâtiment ni infrastructure complexe ne nécessiterait de démolition.

Le projet est donc conçu pour être réversible, avec des aménagements facilement démontables sans interventions techniques majeures. Cela permet de garantir une faible empreinte environnementale, même en fin de vie du site.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis d'aménager

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du projet	62 000 m <sup>2</sup>
Surface désimperméabilisée	4 560 m <sup>2</sup>
Places existantes avant le projet	1213 unités
Places après le projet	1112 unités

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie : **de Grèce**

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  °  ,  " E Lat. :  °  ,  " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche du projet est située à 1,70 km au Sud-Est. Il s'agit de la ZNIEFF n°220013960 "Larris du champ de manoeuvres de Saint-Fuscien et Bois Payen"  La ZNIEFF de type II la plus proche du projet est située à 3,65 km au Sud. Il s'agit de la ZNIEFF n°220320034 "Haute et moyenne vallée de la somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté de protection de biotope le plus proche est situé à 11,5 km au Sud-Ouest. Il s'agit de l'arrêté n°FR3800045 "Grand Marais de la Queue".
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le département de la Somme a l'Est d'Amiens. La commune n'est pas une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors de tout parcs nationaux, marins et régionaux, ainsi que de réserve naturelle nationale ou régionale.  Le PNR Baie de Somme Picardie maritime se situe à 22 km du site du projet. La réserve Naturelle Nationale la plus proche du site est l'Étang Saint-Ladre (FR3600040) à 7 km.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne se situe dans aucun Plan de Prévention du Bruit.  La voirie concernée la plus proche concerné par le PPBE d'Amiens est situé avenue 14 Juillet 1789.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé dans une zone de protection au titre des abords de MH (AC1) qui constitue un périmètre de 500 m autour de l'hôpital Philippe Pinel (2311150003) après arrêté préfectoral du 05/11/2024.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site SIGES zone humide, le site du projet n'est pas en zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville d'Amiens est concernée par le PPRi (plan de prévention des risques inondations) de la vallée de la Somme et de ses affluents.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRi a été prescrit le 20 avril 2001 et a été approuvé par arrêté préfectoral le 2 août 2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bases de données BASIAS et BASOL ne référencent pas de site et sols pollués au droit du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le SIGES Seine-Normandie, la ville d'Amiens n'est pas en zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle d'après l'ARS.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'atlas des patrimoines, le site inscrit le plus proche est la maison 42 rue Edmond Lebel à 1,5 km. au Nord du projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 5,5 km au Nord-Est du projet. Il s'agit des "Étangs et marais du bassin de la Somme" (FR2212007) La ZSC (directive habitats) la plus proche est située à 5,5 km au Nord-Est. Il s'agit du "Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie" (FR2200356).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé et n'est pas à proximité d'un site classé.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La démolition de structure concerne environ 3400m <sup>2</sup> .
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un apport de 1185 m <sup>3</sup> de terre végétale est prévue pour les différentes plantations.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est en adéquation avec les ressources disponibles.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'avoir un impact positif sur la biodiversité existante. En effet, le parking actuel est dans sa grande majorité imperméabilisé. La végétalisation du projet est favorable à l'installation de la faune (oiseaux, insectes, petits mammifères).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 5,5 km au Nord-Est du projet. Il s'agit des "Étangs et marais du bassin de la Somme" (FR2212007).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas concernée par des risques significatifs de risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera un trafic similaire par rapport à celui que connaît le parking actuellement. La mise en place de voiries dédiées aux mobilités douce permettra potentiellement davantage de déplacement doux interne au parking.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera un bruit similaire par rapport à celui que connaît le parking actuellement avec le trafic.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des odeurs similaires par rapport à celui que connaît le parking actuellement. Le gaz d'échappement peut engendrer une nuisance olfactive.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking actuel possède déjà un éclairage public. L'éclairage public sera revu à la baisse par le projet (adaptation de l'éclairage pour limiter les nuisances sur la faune nocturne)
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet, situé dans une zone commerciale est concerné par des émissions lumineuses dues aux différents magasins et par les éclairages publics des voiries.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les voiries seront à l'origine de ruissellement lors d'épisodes pluvieux comme le parking actuel.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront rejetées en réseau.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase d'activité, la renaturation engendrera une désimperméabilisation de la zone. Les enrobés seront envoyés à la centrale d'enrobés LES à Amiens pour recyclage. Les démolitions de matériaux type béton, grave seront envoyés dans le centre de recyclage à Flixecourt. Les déblais inertes seront mis en dépôt à l'ISDI de Vignacourt. Le projet engendrera en phase d'activité des déchets verts lors de l'entretien des différents espaces verts.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'Atlas des patrimoines, la ville d'Amiens se situe en zone de présomption de prescriptions archéologiques. (ZPPA0591). Etant sur un parking déjà existant, il n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit cependant de diversifier les usages du parking initial en y implantant de nouveaux espaces (détentes, mobilités douces, etc...)

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Des mesures seront adoptées en phase travaux, tel que :

- Stockage des produits polluants sous rétention étanche ;
- Contrôle régulier des engins de chantier ;
- Etanchéification des zones de remplissage de réservoir, de vidange ou d'entretien des engins de chantier ;
- Mise en œuvre de kits antipollution ;
- Évacuation des couches de sols contaminées en cas de pollution ;
- Suivis du chantier / mise en œuvre de mesures correctives au besoin ;
- Nettoyage à l'eau haute pression des engins de chantier et des outils ;

En phase exploitation, aucune mesure n'est prévue étant donné que le projet n'est pas de nature à engendrer d'incidence notable sur l'environnement.

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à réaménager un site déjà urbanisé, principalement des zones de stationnement, dans une logique de renaturation et de gestion écologique. Aucune construction neuve, ni artificialisation supplémentaire ne sont prévues. Les aménagements concernent la végétalisation du parking, de cheminements piétons, d'un verger partagé et d'espaces de détente. Les interventions sont légères, réversibles et réalisées sur des surfaces déjà imperméabilisées.

Le projet ne se situe pas en zone naturelle sensible, ne génère pas de nuisances majeures, et n'affecte pas d'espèces protégées. Il vise au contraire une amélioration du cadre de vie et des continuités écologiques. Pour le reste, le projet ne présente pas d'incidences notables sur l'environnement et ne nécessite pas d'étude d'impact.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /

Téledéclaré le 23/06/202

Signature du (des) demandeur(s)